



Haut Comité Français pour la Défense Civile

En partenariat avec la Direction de la Sécurité Civile, Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales



RÉTABLISSEMENT DES BESOINS PRIORITAIRES EN SITUATION DE CRISE : COORDINATION ENTRE POUVOIRS PUBLICS ET GRANDS OPÉRATEURS DE RÉSEAUX ?

Lundi 22 Novembre 2010

CENTRE DE CONFÉRENCES EDOUARD VII (Opéra - Paris IX)



Colloque technique

en partenariat avec la Direction de la Sécurité Civile, Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales

Nous vivons dans un environnement globalisé où l'interdépendance et la vulnérabilité de nos infrastructures est une réalité. Les événements catastrophiques qui ont frappé la France ces dernières années et plus récemment les dernières intempéries (tempêtes, inondations, etc.) amènent chacun des acteurs de la crise à penser l'avenir et la gestion de ces événements majeurs de façon plus organisée, plus coordonnée et plus efficace, notamment sur la gestion des besoins prioritaires des populations.

Le dispositif ORSEC - Organisation de la Réponse de Sécurité Civile - a cette ambition, son objectif premier étant pour assurer l'efficacité de l'intervention en période de crise, de mettre en réseau l'ensemble des acteurs de la crise.

Sous l'impulsion de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, et de ses trois décrets d'application du 13 septembre 2005, le nouveau dispositif ORSEC inscrit le cadre général de la planification de sécurité civile.

Le dispositif Orsec comprend un inventaire, une analyse des risques et menaces et de leurs possibles effets, mais aussi, la préparation et l'entraînement des gestionnaires de la crise.

Présent sur trois niveaux territoriaux : les départements, les zones de défense et les zones maritimes, l'activation de ce dispositif opérationnel en cas de crise, doit permettre l'organisation et la mobilisation des secours tout en garantissant la coordination de tous les acteurs de la crise, issus à la fois du secteur public et du secteur privé.

Or à l'épreuve des faits, en situation d'urgence, il s'avère que le dispositif ORSEC reste davantage centré sur des acteurs publics gestionnaires de la crise et laisse encore quelques flous sur les opérateurs de réseaux, surtout lorsque ces entreprises ne sont pas les opérateurs historiques de service. Mais l'imbrication des réseaux vitaux et la multiplication du nombre d'acteurs appellent à travailler ensemble.

Le principal objectif de cette conférence est de permettre l'échange et la réflexion concernant la réponse apportée par les opérateurs, en termes de gestion des réseaux, lors des crises de sécurité civiles.

Pour se faire, nous essaierons :

- dans un premier temps, de dresser un état de lieux des dispositions générales du dispositif ORSEC afin de disposer d'une vision d'ensemble;
- dans un second temps, de donner la parole à divers opérateurs de réseaux afin qu'ils nous fassent partager leurs ressentis et nous livrent leurs sentiments en matière d'organisation et de gestion des réseaux en période de crise ;
- enfin, de s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour penser et se diriger vers une meilleure doctrine.

L'objectif du colloque étant de faire échanger l'ensemble des acteurs sur ces problématiques.



Retrouvez le programme actualisé avec le nom des intervenants sur notre site internet : www.hcfdc.org

RÉTABLISSEMENT DES BESOINS PRIORITAIRES EN SITUATION DE CRISE

LUNDI 22 NOVEMBRE 2010
AMPHITÉÂTRE SIDNEY

CENTRE DE CONFÉRENCES

EDOUARD VII - 75 009 - PARIS

■ Programme thématique

9h30 - 9h45 : Ouverture

9h45 - 10h00 : Allocution d'introduction

10h00 - 10h30 : **Table ronde n°1 : Etat des lieux et disposition générales du plan ORSEC Réseaux
Bilan des dispositifs actuels existant et focus sur trois Retex :**

- La tempête Xynthia
- Les inondations du Var
- La tempête Klaus

11h10 - 12h10 : **Table ronde n°2 : Quel ressenti pour les Opérateurs ?**

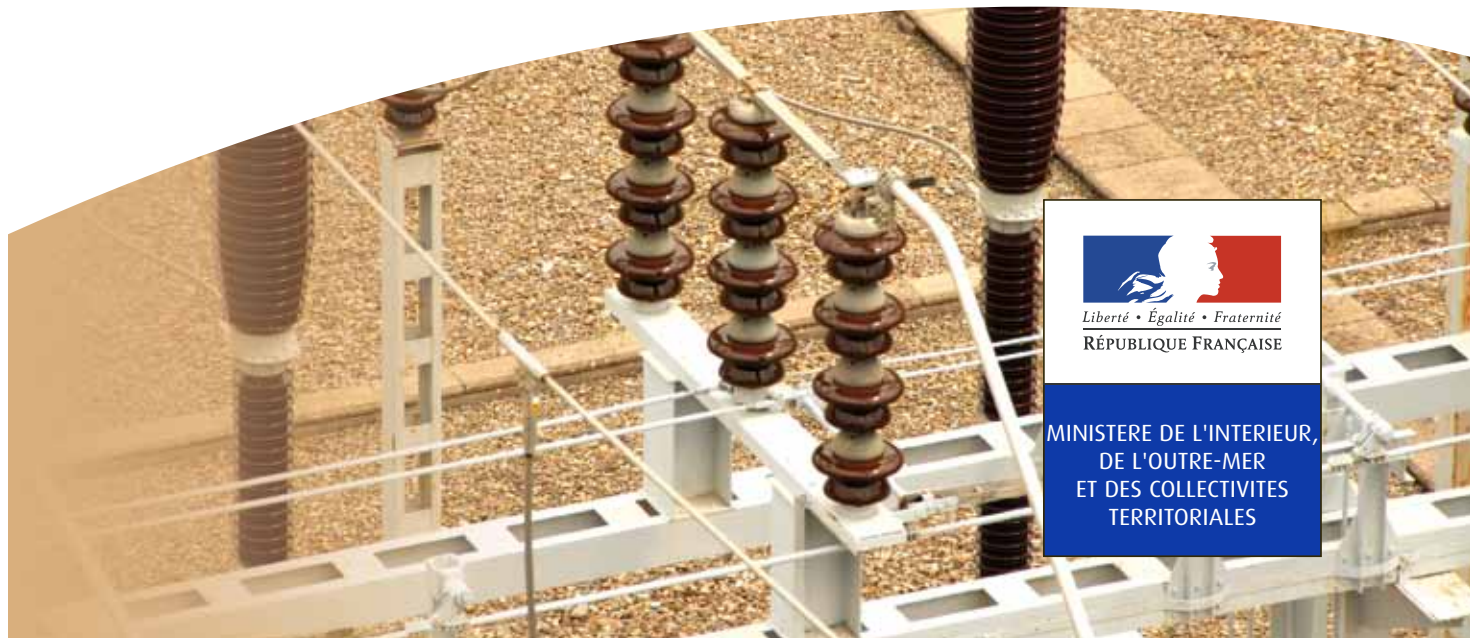
- La vision d'ERDF
- La vision de la Fédération Française des Télécoms
- La vision de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau

14h00 - 15h00 : **Table ronde n°3 : Comment penser une meilleure doctrine ?**

- La collaboration entre grands opérateurs et pouvoirs publics en situation de crise
- L'organisation du groupe de travail de la DSC et la stratégie mise en place
- Un exemple étranger : le système de surveillance des infrastructures critiques aux Etats-Unis

15h20 - 16h20 : **Débat avec l'ensemble des Opérateurs (ERDF, FFT, FP2E, SNCF...)**

16h20 - 16h50 : **Conclusion du colloque**





Le Haut comité français pour la défense civile est une association loi 1901 qui, de manière indépendante et en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés, participe à la réflexion sur la doctrine, l'organisation et les techniques de notre pays en matière de défense et de sécurité civiles. Fondé en 1982, longtemps présidé par Maurice Schumann, le Haut comité est organisé en six collèges fédérant les élus et les collectivités territoriales, les associations et institutions, les experts, les industriels du secteur et les opérateurs d'infrastructures critiques. Cette organisation permet le dialogue et l'échange entre l'ensemble des acteurs de la sécurité globale du pays ainsi que la mise en perspective des différentes logiques de ceux-ci. Tout naturellement, des liens se sont créés avec les administrations en charge de la coordination de la défense et de la sécurité globale, qui sont régulièrement associées aux travaux du Haut comité. Son président est aujourd'hui Paul Girod, Membre honoraire du Parlement.



Colloque organisé par HCFDC Services, EURL au capital de 25.000 € - 499 135 960 RCS Bobigny - pour le compte du HCFDC

Accès et inscription

Renseignements et inscriptions

auprès du Secrétariat général du Haut comité :

- Christian Sommade, Délégué général
- Fleur Gorre, Communication-Relations industrielles
- Véronique Vatan, Inscriptions
- Karim Ghemmour, Administration-Comptabilité

Association Loi 1901

Haut Comité Français pour la Défense Civile
59, rue Galilée
75 008 Paris
Tél. : +33 (0)1 49 52 94 28
Fax : +33 (0)1 47 20 75 27
Email : hcfdc@hcfdc.org
Site internet : <http://www.hcfdc.org>

Conception et crédit photo : HCFDC

ACCES AU LIEU DU COLLOQUE :

**AMPITHEATRE SIDNEY, Centre de conférence EDOUARD VII
SERV Corp - 23 Square Edouard VII - 75 009 Paris**

Parking :

- Vinci : Edouard VII
- Face au 15, rue Edouard VII, 75 009 Paris

Transport en commun :

- par le métro : Lignes 3, 7, 8 station Opéra, Lignes 8, 12, 14 station Madeleine, Lignes 3, 9 station Havre-Caumartin, lignes 3, 12, 13, 14 station Saint-Lazare
- RER A station Auber, RER E et trains SNCF station Saint-Lazare

